

Bruxelles, le 5 septembre 2025

CM 3876/25 OJ CONS AGRI PECHE PARLNAT

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
Bâtiment Europa, Bruxelles
22 et 23 septembre 2025 (10:00, 9:30)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

PÊCHE

Activités non législatives

UE-Royaume-Uni: consultations annuelles sur les possibilités de pêche pour 2026 *Échange de vues*

UE-Norvège et États côtiers: consultations annuelles pour 2026 *Échange de vues*

CM 3876/25

Correspondant: life.coordination@consilium.europa.eu

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Établissement des conditions de mise en œuvre du soutien de l'Union à la politique commune de la pêche, au pacte européen pour l'Océan et à la politique maritime et de l'aquaculture de l'Union pour la période 2028-2034

Présentation par la Commission

Presentation par la Commission Débat d'orientation

AGRICULTURE

Activités non législatives

Questions agricoles liées au commerce Informations communiquées par la Commission Échange de vues

Propositions relatives à la PAC après 2027

i) Règlement modificatif du Conseil en ce qui concerne le programme de l'UE à destination des écoles



Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Propositions relatives à la PAC après 2027 (suite)

ii) Règlement modificatif en ce qui concerne le programme à destination des écoles, les interventions sectorielles, le secteur des protéagineux, le chanvre, les normes de commercialisation, les droits à l'importation, la disponibilité des approvisionnements et les garanties



iii) Règlement établissant les conditions de mise en œuvre du soutien de l'Union au titre de la PAC



Présentation par la Commission Débat d'orientation

CM 3876/25

Divers

o o o

p.m.:

Déjeuner ministériel sur le thème "Pour une réglementation de la pêche plus intelligente et plus simple"

• Première lecture

Sur la base d'une proposition de la Commission

Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: <u>access.general@consilium.europa.eu</u>

CM 3876/25